

Communiqué de presse

Affaire Pelicot et soumission chimique, le chirurgien-dentiste a son rôle à jouer.

Dans l'affaire Pélicot, le verdict est tombé. Les agresseurs sont condamnés.
Pendant, la victime RESTE victime. Comme c'est le cas pour toutes les victimes de violences.

Si la soumission chimique répétée est un fléau invisible, les chirurgiens-dentistes, en tant que professionnels du soin, PEUVENT la repérer.

En effet, des signes bucco-dentaires comme les effets secondaires des médicaments peuvent être évocateurs à fortiori en présence d'indices laissant suspecter une agression. Ces signes doivent nous alerter et nous interroger, à condition que nous soyons correctement formés au repérage et à la prise en charge des victimes de violences.

Les chirurgiens-dentistes sont un maillon important dans cet engagement contre les violences.

Le SFCD milite chaque jour pour aider les professionnels de santé à prendre la part qui est la leur dans la lutte contre ce fléau de santé publique, en proposant des formations sur le repérage et la prise en charge des victimes de violences.

Le SFCD se mobilise chaque jour pour aider les victimes à se reconstruire, en proposant la prise en charge financière des séquelles bucco-dentaires des victimes.

N'attendons plus, agissons avec le SFCD.



Contact presse : Dr Nathalie Delphin -Présidente
06 11 69 16 06 - nathalie.delphin@sfcd.fr

A PROPOS DU SFCD

Créé en 1935, le SFCD est le plus ancien syndicat de la profession dentaire. Composé de chirurgiens-dentistes bénévoles de tous modes d'exercice (libéral, salarié, universitaire, dentiste-conseil, collaboration), le SFCD centre sa réflexion sur l'éthique de la relation humaine patient/praticien, dans l'intérêt général et le long terme.

